

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1855 \(18 mai - 10 novembre\) : Espérer la paix](#)[Item](#)[138. Paris, Vendredi 2 novembre 1855, Dorothée de Lieven à François Guizot](#)

138. Paris, Vendredi 2 novembre 1855, Dorothée de Lieven à François Guizot

Auteurs : Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Diplomatie](#), [France \(1804-1814, Empire\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Napoléon III \(1808-1873 ; empereur des Français\)](#), [Politique \(France\)](#), [Presse](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1855-11-02

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 4405, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 19

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

138 Paris le 2 Novembre 1855

Si vous lisez le Galignani vous y aurez trouvé que le Times dépasse Havas à propos

de Thiers. Je me trompe. Il dit de même excepté les fausses splendeurs du 1er Empire. Hier il a été chez le Prince Jérôme qui l'a même fait passer avant les ministres d'état de Saxe et de Bavière. Il est fort glorieux. L'Empereur a amené Bunt dans son Cabinet et a causé plus d'une heure avec lui après le dîner. Rodolphe était là, très bien traité aussi par l'Emp.

Hubner s'inquiète de Rodolphe un rival. Il a raison je ne sais pas ce que veulent dire les priviléges rendus à la noblesse russe. Le seul qu'on lui ait retiré, c'est Le droit illimité de résider à l'étranger. Et à dire vrai. Ce droit ne devrait pas exister pour des Russes. Il y a trouvé du plaisir à n'être pas chez soi. La grande duchesse Stéphanie arrive demain, mais elle ne veut pas absolument demeurer à la cour. On dit qu'elle boude, Je ne sais pour quoi ?

Citer cette page

Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857), 138. Paris, Vendredi 2 novembre 1855,
Dorothée de Lieven à François Guizot, 1855-11-02

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6885>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 25/06/2024 Dernière modification le 14/01/2026

de la guerre de Crimée.

Que signifie ce décret de notre Empereur qui confirme à la noblesse Russe tous ses anciens priviléges ? y a-t-il là quelque chose de nouveau, et qui remette en question des priviléges tombés en décadence ?

ouye bonnes.

Je souhaite de tout mon cœur que les dispositions pacifiques que vous approuvez aboutissent à ce, acte, aussi. On aura le temps de faire de prendre son tournaut.

Adieu, Adieu.



4405

1381. parisi le 2 novembre 1855

Si vous trouvez le temps pour y aller, venez à la Foire de Paris, aujourd'hui à propos de l'Expo.

Il y a été déposé le livre qui l'a récemment passé entre le Ministre d'Etat de la Paix et M. Massé. Il est fort intéressant.

L'Empereur a demandé à M. Daudet de me confirmer et à ce titre plus d'un livre avec ses apports divers. Rodolphe était là, très bien traité aussi par l'Empereur et l'impératrice de Rodolphe son rival. Il a raison

si certains parmi eux veulent voir les priviléges accordés à la noblesse russe. Le seul qui, on leur ait retenu c'est si je me trompe, il dit de même excepté la partie splendide de l'Empereur.

le droit illusoire de céder
à l'interieur. et aider un
à droit en dehors par voie
pour le russe. il y a trop
de plaintes à ce titre que cela
laisse. D. Stojkowic arrivera
demain, mais il sera rendu
par abrégement demain à
la force. on dit qu'il est bon,
je n'en sais pas plus.

138

4406

Val d'Arden - Vendredi 9 Nov. 1855

Vous m'aurez que quelques
lignes ce matin. Il faut que je soule, à
9 heures, au conseil municipal de ma
commune, pour une affaire de chemin.
Une demi-heure pour aller, autant pour
revenir, et je ne sais combien de temps
durera la délibération; le paysage
Normandy fait long. Je n'ai d'autre
rien d'important à vous dire. Nous
allons visiter longtemps dans obéissance,
pas de guerre et pas de négociations;
une situation tendue et oisive. Cela
ne vaut rien.

Si M^{me} de Beaufort est envoi à Paris
quand j'y arriverai, je serai fort aise
de le voir. Rien de plus rare, de tout temps,
que les hommes qui ont à la fois du
jugement et des vues. Et plus rare encore